

Diverses formes de l'attention.	— Distraction.	On distingue : l' <i>attention volontaire</i> , celle qu'on vient de définir ; c'est la seule vraie ; l' <i>attention spontanée</i> , réaction immédiate de l'esprit à la suite d'une sensation vive et soudaine ; l' <i>attention involontaire</i> ou <i>préoccupation</i> , qui se produit malgré les efforts de la volonté pour l'empêcher. L' <i>attention volontaire</i> prend différents noms. Elle s'appelle : <i>observation</i> , si l'esprit s'applique à des objets matériels ; <i>réflexion</i> , si l'esprit se replie sur lui-même et ses propres actes ; <i>application</i> , attention suivie et continue. L' <i>application</i> peut produire la fatigue, la <i>contention</i> ; <i>méditation</i> , réflexion approfondie et prolongée ; <i>contemplation</i> , sorte de méditation dans laquelle l'âme se sent attirée vers un objet qu'elle admire ; <i>extase</i> , degré le plus élevé de l'attention. A l' <i>attention</i> s'oppose la <i>distraction</i> , impuissance de fixer son esprit sur un objet, ou bien encore de le détacher d'un objet : distractions des savants, des hommes absorbés.
		Les principaux états morbides de l'attention sont : l' <i>idée fixe</i> , qui est comme un excès d'attention. Elle résulte d'un état ou d'un groupe d'états qui ne peuvent être délogés de la conscience. L' <i>idée fixe</i> a des degrés, depuis la simple <i>préoccupation</i> jusqu'à la <i>folie</i> , l' <i>obsession</i> et la <i>monomanie</i> . Ces maladies sont des <i>hypertrophies</i> de l'attention ; il y a aussi des cas d' <i>atrophie</i> , par exemple l' <i>impossibilité</i> de rendre fixe un état de conscience, soit parce qu'il est trop faible, soit parce qu'il est trop rapide. — Chez l'enfant, le vieillard, l'homme fatigué, l'attention s'affaiblit.
Maladies de l'attention.	— Source de l'attention.	L'attention a sa source dans la curiosité naturelle de l'esprit. Elle est excitée par la vivacité et la soudaineté des impressions : nulle attention qui ne vienne d'une émotion, c'est-à-dire d'un état affectif, plaisir ou douleur. L'attention s'acquiert par l'habitude, par des actes répétés de volonté, et elle se soutient par la volonté, l'émotion et la variété.
		L'attention agit 1° sur la <i>sensibilité</i> : tantôt elle l'active et tantôt elle l'affaiblit ; elle développe et exalte les passions ; 2° sur l' <i>intelligence</i> : elle vient en aide à nos moyens de connaître : elle seule les rend efficaces. Elle a un rôle important dans l'acquisition, la conservation et l'élaboration de la connaissance. Elle rend nos facultés plus fortes ; elle produit les idées claires, distinctes, durables. Dans les découvertes scientifiques, c'est l'attention qui rend capable de saisir les ressemblances, de faire des assimilations, des identifications, d'expliquer les phénomènes les uns par les autres, de tirer l'inconnu du connu.
Rôle et effets de l'attention.	— Rôle et effets de l'attention.	Buffon a dit que le génie était une longue patience, c'est-à-dire une longue attention. — C'est l'attention qui rend les hommes graves, sérieux, prudents, capables des grandes affaires et des hautes spéculations. (BOSSUET.) En éducation, l'attention joue un rôle immense ; toute l'éducation de l'esprit consiste à rendre l'enfant attentif, non à une chose, mais à toutes sortes de choses, selon les besoins. — L' <i>attention exclusive</i> est un danger ; elle fait les esprits étroits et bornés.

DE L'ATTENTION (Suite.)

9^e LEÇON

ACQUISITION DE LA CONNAISSANCE : PERCEPTION EXTERNE

PERCEPTION EXTERNE	Définition. — La <i>perception externe</i> est la faculté par laquelle nous connaissons le monde extérieur. Perception se dit de la faculté elle-même et de ses actes. Perception s'emploie aussi souvent pour sensation.	
	Sens et organes des sens.	Il ne faut pas confondre les sens et leurs organes : Les organes des sens sont des instruments matériels : yeux, oreilles, nez, etc. Les sens sont des facultés sensibles s'exerçant par des organes déterminés : la vue, l'ouïe, l'odorat, etc. <i>le toucher le goût</i> Il y a cinq sens externes. Inutile d'en admettre un plus grand nombre, tels que le <i>sens vital</i> , le <i>sens musculaire</i> .
	Perceptions naturelles ou données primitives des sens.	Les perceptions naturelles sont celles qui dérivent immédiatement de la nature de chaque sens, avant toute éducation. La sensation propre de la vue, c'est la lumière ; celle de l'ouïe, le son ; celle de l'odorat, l'odeur ; celle du goût, la saveur. Le toucher nous donne plusieurs sensations : résistance, étendue, température, poli, rudesse, etc. Les empiristes prétendent que la notion d'étendue est acquise et dérivée de l'association de la vue et du toucher ; Les nativistes soutiennent, ce semble avec raison, que naturellement nous situons les corps dans l'espace, hors de nous.
	Hierarchie des sens.	Au point de vue de l' <i>influence générale sur la sensibilité</i> , c'est le tact qui tient le premier rang. On rapporte même tous les autres sens à celui-là. Au point de vue de l' <i>utilité matérielle</i> et de la <i>vie organique</i> , le tact et le goût sont au premier rang ; Au point de vue de la <i>vie intellectuelle</i> et des <i>notions fournies</i> : le tact, la vue et l'ouïe. Au point de vue de la <i>dignité</i> , la vue et l'ouïe, qui sont les sens esthétiques et sociaux. Le tact peut aussi arriver à une certaine distinction de la beauté.
	Erreurs des sens.	Fausse induction que nous tirons de leurs données. A proprement parler, les sens, pourvu qu'ils soient dans un état normal et exercés dans la sphère qui leur est propre, ne nous trompent jamais ; l'erreur vient du jugement qui interprète mal la perception des sens.
	Éducation des sens.	Les sens se perfectionnent par l'exercice, l'expérience et le raisonnement ; c'est ce qu'on appelle l'éducation des sens. On apprend à voir, à entendre, à goûter, etc. L'éducation peut avoir un double effet : 1° augmenter la portée et la perfection des sens dans le domaine de leurs perceptions propres, ou 2° augmenter leur portée en les associant les uns aux autres. On a alors ce qu'on appelle des <i>perceptions acquises</i> .
	Perceptions acquises.	Les <i>perceptions acquises</i> sont donc celles qui sont dues à l'expérience, à l'habitude, à l'éducation et à l'association de plusieurs sens. Les perceptions acquises sont innombrables.
	Conditions de l'éducation des sens.	Il faut : 1° l' <i>attention</i> ; sans elle, pas d'association possible entre des représentations du domaine de différents sens ; 2° La <i>mémoire imaginative</i> ; pas d'association possible entre une expérience actuelle et une expérience passée, si la mémoire imaginative n'en a gardé aucun résultat ; 3° L' <i>habitude</i> , qui donne aux perceptions acquises la faculté et la précision des perceptions naturelles ; 4° Enfin, une condition physiologique, la <i>mobilité des organes</i> , qui permet leur adaptation aux objets.

Substitution des sens.	Non seulement les sens se perfectionnent par l'exercice et l'éducation, mais ils peuvent se suppléer les uns les autres. Lorsque l'un manque, quelque autre se perfectionne; par exemple, le tact, chez les aveugles (ex. de Laura Bridgeman).
Conditions de la perception.	La perception est conditionnée par les mêmes antécédents physiologiques que la sensation; Il faut : 1° une <i>impression</i> d'un corps sur un organe, suivie d'un ébranlement cérébral; 2° que l'intensité de l'impression soit <i>suffisante</i> ; 3° que l'organe soit disposé à la recevoir.
Différence entre la sensation et la perception.	Dans ces conditions, la perception sensible est suivie de la réaction du sujet ou perception proprement dite. Le mot sensation s'applique souvent à des phénomènes fort différents et prête ainsi à nombre de confusions. La sensation est <i>perceptive</i> ou <i>émotive</i> . En tant que perceptive, elle se rapporte aux sens, soit externes, soit internes; en tant qu'émotive, elle se rapporte aux appétits. Dans le premier cas, elle est <i>représentative et objective</i> : c'est la perception sensible; dans le second, elle est <i>affective et subjective</i> . Les deux éléments étant d'ordinaire associés, cette distinction est difficile à faire.
Passage du sujet à l'objet.	Parmi les objets qui affectent notre sensibilité, les uns nous sont extérieurs et étrangers, les autres nous sont personnels. Les premiers sont saisis par la <i>perception externe</i> , les autres par la <i>perception interne</i> ou <i>sens intime</i> . Il nous est impossible de confondre ces deux ordres de faits : Lorsque nous percevons, par le sens intime, nos affections propres, plaisir et douleur, nous les appelons nôtres et nous ne pouvons pas les projeter à l'extérieur (hors le cas d'hallucination); Lorsque nous percevons la figure, l'étendue, le mouvement, etc., des objets extérieurs, il nous est impossible de les croire nôtres et de ne pas nous distinguer des objets perçus.
Distinction du moi et du non-moi.	De là, dans toute perception externe, chez l'homme, la distinction du <i>moi</i> et du <i>non-moi</i> , du <i>sujet</i> et de l' <i>objet</i> . Il y a, entre le sujet et l'objet, une distinction tout empirique, dont l'animal est capable, puisqu'il a le sens intime, qui lui révèle les phénomènes qui s'accomplissent au dedans, et les sens externes, par lesquels il en perçoit qui diffèrent des premiers.
Diverses théories sur la perception externe.	On a imaginé bien des théories pour expliquer le phénomène de la perception externe. Voici les principales : 1° <i>Théorie de l'illusion</i> (Leibniz, Taine), d'après laquelle nos perceptions ne seraient que des « rêves bien liés », des « hallucinations variées ». 2° <i>Théorie de la perception médiate</i> , qui comprend la théorie des <i>idées-images</i> (Démocrite, Épicure), celle des <i>idées-représentatives</i> (Locke), et l' <i>idéalisme</i> (Berkeley, Hume). 3° <i>Théorie de l'inférence</i> ou du <i>raisonnement</i> , application du principe de causalité (Descartes, Cousin). 4° <i>Théorie empirique des associationnistes</i> (Stuart Mill, Spencer, Bain, etc.), d'après laquelle toutes nos perceptions sont des constructions de notre esprit résultant d'associations expérimentales. 5° <i>Théorie de la perception immédiate</i> , comprenant la <i>théorie de Reid</i> et des <i>Écossais</i> , fondée sur l'induction; la <i>théorie d'Aristote</i> , de <i>saint Thomas</i> , de <i>Bossuet</i> , d'après laquelle les sens perçoivent réellement et directement les corps dans leur action sur les organes; et la <i>théorie du vulgaire</i> ou du <i>sens commun</i> , qui se confond avec la précédente; elle consiste à croire que le monde est une réalité objective et que nous le connaissons immédiatement, tel qu'il est.

10^e LEÇONACQUISITION DE LA CONNAISSANCE (SUITE):
CONSCIENCE OU PERCEPTION INTERNE

Définition.	— La <i>conscience psychologique</i> (qu'il ne faut confondre ni avec la conscience morale ni avec le sens intime ou conscience sensible) est la faculté par laquelle notre âme se connaît elle-même, connaît ses facultés et leurs opérations : sensations, pensées, volitions. — L'exercice de la conscience constitue la <i>perception interne</i> .
Conscience et sens intime.	On désigne souvent la <i>conscience psychologique</i> sous le nom de <i>sens intime</i> . Il est important de les distinguer. Le <i>sens intime</i> est l'accompagnement de tout phénomène interne en tant qu'il est senti; La <i>conscience psychologique</i> est l'acte par lequel le sujet sentant, pensant et voulant, se perçoit lui-même en tant que sujet et se distingue de tout ce qui n'est pas lui. L'animal a le <i>sens intime</i> , qui lui donne une connaissance <i>tout empirique</i> de ses phénomènes internes; L'homme joint au sens intime la conscience intellectuelle, la conscience de soi, qui n'est au fond que l'entendement en tant qu'il s'applique à la connaissance du moi. L'animal ne peut pas dire <i>moi</i> .
La conscience est-elle une faculté spéciale ou bien est-elle co-extensive de toutes nos facultés?	C'est une question très controversée.
Cousin, Hamilton, S. Mill, Boullier, Janet, Rabier, répondent <i>oui</i> ;	d'après eux, la conscience serait la forme commune de toutes les facultés, l'essence même de l'âme humaine;
D'autres, Th. Reid, Dugald-Stewart, Royer-Collard, Jouffroy, Garnier, les néo-scolastiques, répondent <i>non</i> ;	pour eux, la conscience serait, sinon une faculté particulière, du moins un <i>épiphénomène</i> , qui s'ajoute à toutes les opérations et affections de l'esprit.
Divers états de conscience.	Il y a des états de conscience <i>clairs et distincts</i> que nous dirigeons : réflexions, raisonnements, efforts; Il en est d'autres, <i>confus, vagues et fugitifs</i> , qui échappent presque à la perception : rêveries, actions habituelles. Ces phénomènes sont soumis à diverses lois : 1° <i>Loi d'intensité</i> ; un phénomène trop faible échappe à la conscience;
Lois.	2° <i>Loi de l'attention</i> ; l'attention augmente le relief des objets et en rend la conscience plus nette et plus précise; 3° <i>Loi de succession ou d'habitude</i> ; tout phénomène tend à s'éteindre dans ses parties émotives par la continuité ou la répétition.
Limites de la conscience.	Ce sont les limites mêmes du moi : <i>l'âme et ses phénomènes</i> . Elle ne peut atteindre ni les objets extérieurs, ni les états d'âme des autres hommes, ni Dieu. On ne connaît tous ces êtres, de même que son propre corps, qu'indirectement, par les effets psychologiques qu'ils produisent sur le moi.
Phénomènes de l'inconscience.	Il peut arriver que les conditions ou les lois de la perception ne soient pas réalisées, que les phénomènes ne soient pas perçus par l'âme; il y a alors <i>inconscience</i> . L' <i>inconscience</i> se produit : 1° <i>Quand l'attention n'est pas éveillée</i> ou <i>qu'elle est exclusive</i> : passion, idée fixe, extase; 2° <i>Quand l'impression est trop faible ou trop forte</i> : un son n'est perçu que si les vibrations sont assez rapides; il devient <i>confus</i> , assourdissant, si elles le deviennent trop;

Phénomènes de l'inconscience. (Suite.)

3° Quand le phénomène se continue trop longtemps : lecture monotone, bruit d'un moulin, d'une chute d'eau ;
4° Enfin l'habitude rend inconscients une foule d'actes, soit instinctifs : accommodation des organes, yeux, bras, jambes ; soit volontaires : écriture, jeu du piano, etc.

L'immense majorité de nos richesses mentales demeure habituellement hors de la sphère de la conscience, dans ce domaine de l'inconscient, où le souvenir va les chercher.

Rôle de l'inconscient dans la vie humaine. L'inconscient a une grande part, soit dans la vie sensitive, soit dans la vie intellectuelle. C'est par lui que Leibniz explique les goûts, les préférences instinctives, les tristesses et les joies sans causes apparentes, le caractère personnel.

Comment s'explique l'inconscience. Différentes théories ont été proposées pour expliquer ce phénomène. Certains philosophes : Cousin, St. Mill, Bouillier, Rabier, le voient comme contradictoire. D'autres, Leibniz, Reid, Steward, Royer-Collard, Garnier, Taine, Hamilton, Schopenhauer, Hartmann, les néo-scolastiques et la plupart des physiologistes l'admettent, mais l'expliquent diversement : pour les uns, c'est un phénomène véritablement psychique ; pour les autres, purement physiologique.

Notions dues à la conscience.

Nous devons à la conscience : 1° La notion du moi et de tous les phénomènes qui l'affectent et le modifient : plaisir et douleur, joie et tristesse, désir et espérance, ambition, souvenir, idée, pensée, réflexion, etc.

2° La conscience nous révèle à nous-mêmes comme substance indépendante des phénomènes, comme cause de nos actes et comme sujet de nos opérations.

3° Enfin, c'est à elle que nous devons les notions de l'unité, de l'identité et de la permanence du moi.

Indirectement, la conscience nous révèle l'existence de notre corps, du monde extérieur, de Dieu.

Certitude de la conscience. — La certitude de la conscience est absolue, et toute autre certitude repose sur elle ; elle est immédiate ou intuitive : entre les faits observés et la conscience qui les observe, il n'y a pas d'intermédiaire : il y a identité entre le sujet connaissant et l'objet connu.

Conscience de soi et personnalité. — Il ne faut pas confondre la conscience de soi avec la personnalité, ainsi que l'ont fait certains philosophes ; autrement, l'homme endormi, l'homme évanoui, le fou, ne seraient pas des personnes... Le criminel qui n'aurait plus conscience de ses crimes, ne serait pas punissable.

11^e LEÇON

ACQUISITION DE LA CONNAISSANCE (SUITE) : LA RAISON

Définition de quelques termes importants.

Le particulier, c'est l'objet isolé, individuel, la qualité concrète : un homme, tel homme, un homme bon ;
Le général ou l'universel, c'est ce qui est le même dans un genre, dans un groupe d'êtres ou de faits : homme, bonté ;
Le contingent, c'est ce qui pourrait ne pas être ou être autrement : tout ce qui est créé est contingent ;
Le nécessaire, c'est ce qui ne peut pas ne pas être : Dieu est nécessaire ;

Définition de quelques termes importants. (Suite.)

L'absolu, c'est ce qui ne dépend de rien : l'être absolu est par soi-même ; il a en lui sa raison d'être ;
Le relatif ou conditionnel, c'est ce qui dépend d'un autre, qui n'est pas par soi, qui n'a pas en soi sa raison d'être ;
L'infini, c'est ce qui n'a de bornes ni dans l'être, ni dans la manière d'être, ni dans l'espace (immense), ni dans le temps (éternel).
Le fini, c'est ce qui a des bornes dans l'être, dans la manière d'être, dans l'espace et dans le temps ;
L'indéfini n'est pas l'infini : l'infini n'a pas de limites ; l'indéfini a des limites, et on peut toujours y ajouter quelque chose.

Définition de la raison. — La raison est la faculté de penser ou de comprendre ; C'est l'esprit lui-même en tant que principe de vision intellectuelle. (Voir 7^e leçon, différence entre l'entendement ou raison et les sens.)
On la définit encore : la faculté de connaître le général ou l'universel, le nécessaire, le parfait, l'absolu, l'infini ; — ou encore : la faculté de connaître le suprasensible, la faculté de discerner le vrai du faux ;
De rechercher les causes et les effets ;
De saisir la raison dans les choses, le pourquoi et le comment ; la faculté de l'absolu, la faculté de l'ordre, etc.
Toutes ces définitions, et d'autres encore, se ramènent à celle-ci : la faculté de comprendre.

Divers noms de la raison.

La raison prend des noms divers, suivant le point de vue où on la considère. Elle s'appelle :
1° Conscience morale ou raison pratique, si elle est appliquée à l'ordre moral ;
2° Goût, si elle s'applique à l'étude de l'art et du beau ;
3° Sens commun, en tant qu'elle nous révèle les vérités premières ;
4° Bon sens, en tant qu'elle applique et applique bien les premiers principes ;

A quoi s'oppose la raison.

Dans le langage ordinaire, on oppose la raison de l'homme à l'instinct de l'animal.
La raison de l'homme mûr s'oppose à l'ignorance, à l'étourderie, à l'irréflexion de l'enfant ;
Elle s'oppose encore à l'imbécillité, à la démence, à la folie, à la passion ;
On l'oppose enfin à l'esprit : la raison est la faculté des principes ; l'esprit, l'art de saisir les nuances des choses.
Le mot esprit a un sens défavorable, qui implique l'intention de briller, de surprendre, de se faire admirer.

Raison et éducation. — « La raison étant le principe naturel d'activité chez l'homme, » « la vertu n'étant que l'habitude de vivre selon la raison, » il s'ensuit que former l'homme, l'élever, c'est avant tout cultiver, développer, former sa raison, c'est-à-dire la dégager de la masse des instincts, des sensations, des appétits, pour en faire une force libre et indépendante de tout ce qu'elle doit dominer.

12^e LEÇON

NOTIONS ET VÉRITÉS PREMIÈRES

Définitions. — Les notions sont des idées : un mot suffit pour les exprimer : être, cause. Les vérités sont des jugements exprimés par une proposition : tout phénomène a une cause.
Les notions premières sont les idées sans lesquelles la raison ne se conçoit pas : idées d'être, d'espace, de temps. Les vérités premières sont des jugements qui impliquent ces notions et qui nous servent à penser, « comme nos muscles et nos nerfs nous servent à nous mouvoir. » (BOSSUET et LEIBNIZ.)

- Pourquoi on les appelle premières.**
- 1^o Parce qu'elles apparaissent dans l'esprit dès qu'il fait un usage normal de ses facultés;
 - 2^o A cause de leur importance;
 - 3^o A cause de leur liaison logique avec les vérités particulières qui en dérivent.
- Caractères des notions et vérités premières.**
- Elles sont : 1^o *Nécessaires* : nous ne pouvons pas penser sans elles, et elles ne peuvent pas ne pas être vraies;
- 2^o *Éternelles* : elles existent avant l'esprit qui les conçoit : elles ont leur réalité vivante dans l'intelligence divine;
 - 3^o *Absolues* : indépendantes des conditions de temps, de lieu, de quantité, de personnes;
 - 4^o *Universelles* : communes à toutes les intelligences; vraies de toutes choses;
 - 5^o *Claires par elles-mêmes* : on ne les démontre pas : elles servent à démontrer toutes les autres;
 - 6^o *A priori* : c'est-à-dire non dérivées de l'expérience.
- *A priori* ne doit pas s'entendre que nous les formulons avant toute expérience; mais seulement que l'esprit, par son activité propre, les saisit intuitivement, à l'occasion d'un fait.
- Ce sont les rapports nécessaires des choses. Ils se ramènent à deux groupes :
- 1^o *Rapports d'une chose à tout ce qui lui est identique* : principe à conséquence, contenant à contenu, convenance;
 - 2^o *Rapports d'une chose à tout ce qui fait qu'elle est* : rapport de cause et rapport de fin.
- Trois principes, qu'on appelle *principes régulateurs de la raison ou directeurs de la connaissance*, expriment et résument tous ces rapports : 1^o principe d'identité, 2^o de causalité, 3^o de finalité ou des causes finales.
- Les principes propres sont particuliers à une science ou à un groupe de sciences;
- Les principes communs sont la condition de toute science; ces principes ne sont autres que les vérités premières. Qu'ils soient propres ou communs, les principes sont dits *pratiques*, s'ils règlent la conduite; *spéculatifs*, s'ils règlent la pensée.
- Ils sont dits *analytiques*, lorsque l'attribut est contenu dans l'idée du sujet; et *synthétiques*, lorsque l'attribut ne répète pas purement et simplement le sujet.
- a) *Des notions premières.* — Aristote ramène à dix classes ou catégories toutes les idées universelles :
- 1^o La *substance* : le fond de l'être;
 - 2^o La *quantité* : grande ou petite, nombre;
 - 3^o La *qualité* : habitudes, puissances;
 - 4^o Les *relations* : d'où vient la chose, de qui elle est, à qui, ses rapports;
 - 5^o L'*action* : ce qu'elle fait, changements qu'elle produit;
 - 6^o La *passion* : au sens de *passir* : ce qu'elle reçoit ou souffre;
 - 7^o Le *temps* : commencement, durée, quand;
 - 8^o Le *lieu* : où est la chose, son lieu;
 - 9^o La *situation* : comment elle est disposée : debout, couché;
 - 10^o L'*avoir* : ce qu'elle a, — être revêtu d'un manteau, couronné de lauriers.
- Kant range les concepts purs ou idées *a priori* en trois classes : 1^o les formes de la sensibilité : temps, espace; 2^o les catégories de l'entendement (ci-après); 3^o les idées de la raison pure : moi, non-moi, absolu.
- Aux catégories d'Aristote, il en substitue douze, rangées en quatre groupes :
- 1^o *Quantité* : unité, pluralité, totalité;
 - 2^o *Qualité* : affirmation ou réalité, négation, limitation (indéfini);
 - 3^o *Relation* : substance et inhérence (substance et mode), causalité et dépendance (cause et effet), communauté (action et réaction);
 - 4^o *Modalité* : possibilité, impossibilité; existence, non-existence; nécessité, contingence.

Classification des notions et des vérités premières.

Classification des notions et des vérités premières.
(Suite.)

- b) *Des vérités premières.* — On peut les ramener à deux groupes :
- 1^o Les vérités premières *analytiques*, *internes* ou *logiques* : le principe d'identité, le principe de contradiction, le principe d'alternative ou d'exclusion du milieu, auxquels se rattachent les axiomes logiques et mathématiques;
 - 2^o Les vérités premières *synthétiques*, *externes* ou *objectives* : le principe de raison suffisante, ou simplement principe de raison, auquel se rattachent les principes de causalité, de substance, de finalité, des lois, de moindre action; puis le principe d'espace : tout corps occupe un lieu dans l'espace, et le principe de durée : tout événement a lieu dans le temps. Quelques auteurs ajoutent le principe d'absolu : tout relatif suppose un absolu.

Ce principe se rattache à la notion d'être :

Nous ne pouvons concevoir qu'une chose puisse être et n'être pas en même temps, et nous disons : *Ce qui est, est*; — *A est A*; — *le même est le même*. Aristote fait de ce principe la base de la logique et de la métaphysique.

Principe de contradiction. — C'est le principe d'identité exprimé négativement : *Une chose ne peut pas être et n'être pas en même temps*.

Principe d'exclusion du milieu. — Il dérive du principe de contradiction : *Une chose est ou n'est pas*; il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.

Ce principe s'appelle encore *principe d'alternative, du milieu exclu, du tiers exclu*. *Rapports du principe d'identité avec la pensée.* — Le principe d'identité conditionne la possibilité de la pensée. Il exprime la nécessité pour la pensée de rester d'accord avec elle-même et de ne pas se contredire.

Emploi du principe d'identité. — Les mathématiques ne sont qu'une application du principe d'identité;

L'algèbre établit des équations : $A = A$, c'est-à-dire des identités;

La définition est l'expression d'une identité;

Les axiomes sont des identités qui n'ont pas besoin d'être démontrées.

Les principes de causalité et de finalité se résument en un seul principe, dit de *raison suffisante*, qui est le plus général des principes synthétiques.

Il se formule ainsi : *Nous ne pouvons concevoir que rien vienne de rien et soit sans lui*; c'est-à-dire : aucune chose n'existe sans une raison qui explique comment et pourquoi elle existe.

Comment se rapporte à la cause efficiente; pourquoi, à la cause finale.

Principe d'universelle intelligibilité. — C'est le nom donné au principe de raison suffisante, en tant que par lui nous croyons que tout ce qui existe est intelligible, c'est-à-dire à une raison d'être, une raison explicative.

L'esprit est intelligent, c'est-à-dire capable de comprendre;

Le monde est intelligible, c'est-à-dire rationnel, capable d'être ordonné de telle sorte que les principes de la raison s'y vérifient toujours.

On distingue quatre causes :

1^o La *cause matérielle*, qui répond à la question de composition : *De quoi est fait un être?*

2^o La *cause formelle*, qui répond à la question de type : *Comment est fait cet être?*

3^o La *cause efficiente*, qui répond à la question d'origine : *Par qui est fait cet être?*

4^o La *cause finale*, qui répond à la question de but : *Pourquoi est fait cet être?*

La cause proprement dite, c'est la cause efficiente.

La causalité est le lien réel qui unit une cause à un effet.

Le principe de causalité se formule ainsi : *Il n'y a pas d'effet ou de fait sans cause*.

C'est une loi invincible de l'esprit humain.

Tout être est cause et substance :

Cause, en tant qu'il est capable de produire certains effets;

Substance, en tant qu'il est un être permanent, spécifié par divers caractères, support de divers attributs.

Le principe de substance se formule ainsi : *Tout attribut, tout mode suppose une substance*.

La forme des êtres change, leur manière d'être varie, mais leur substance demeure.

Les causes.

Principe de causalité.

Cause et substance.

Principe de substance.

- Principe de finalité.** — La fin ou cause finale, c'est ce pour quoi un être est fait ; c'est le but que se propose la cause efficiente en agissant.
Le principe de finalité se formule ainsi : *Tout ce qui est ordonné suppose une intelligence et un but.*
- Fin suprême : fondement de l'ordre moral et social : « Il y a une fin suprême qui est Dieu ; une vie future, vers laquelle tout homme doit tendre : toute la moralité, toute la véritable utilité des actions humaines doit être appréciée d'après cette fin. » (SAINT THOMAS.)*
- Principe des lois, d'induction, d'ordre.** — Le principe des lois se formule ainsi : *Tout dans l'univers est soumis à des lois stables et générales.*
Ce principe est le fondement des sciences physiques et naturelles ; on le nomme *principe d'induction ou principe d'ordre.*
Les principes de causalité, de finalité et des lois peuvent se résumer ainsi : *Tout est l'œuvre d'une cause législatrice, et cette cause gouverne tout.*
- Principe de moindre action.** — Au principe de finalité se rattache le principe de moindre action qu'on peut formuler ainsi : *La nature suit toujours les voies les plus simples et produit le maximum d'effet avec le minimum de cause.*
C'est sur ce principe que repose la *loi d'économie*, qui veut qu'en toutes choses on n'explique pas par le plus ce qui peut s'expliquer par le moins.

- L'idée de Dieu et les premiers principes.** — L'idée de Dieu résume en elle tous les principes directeurs de la raison :
- 1° *Principes d'identité et de contradiction* : Dieu est l'être nécessaire ; il ne peut pas ne pas être ;
 - 2° — *de causalité* : Dieu est la cause première sans laquelle les causes secondes ne peuvent être conçues ;
 - 3° — *de raison suffisante* : Dieu seul est la raison suffisante de tout ce qui existe et peut exister ;
 - 4° — *de finalité* : Dieu est le premier principe et la raison dernière de l'harmonie du monde ;
 - 5° — *des lois* : il n'y a pas de loi sans législateur ; Dieu est le législateur suprême.
- Usage des principes.** — Les principes sont le fondement, la règle, la source de toutes les sciences.
Il ne faut parler, écrire, penser, agir, qu'à la lumière des principes.
Toute contradiction apparait immédiatement, mise en présence des principes.
« Avec ceux qui contestent les principes, on ne discute pas. »

- Peut-on expliquer les principes directeurs de la connaissance par l'expérience, l'association ou l'hérédité ? — Cette question pose l'important problème de *l'origine des idées*.
On peut ramener à trois groupes toutes les théories proposées :
- 1° *Empiristes ou sensualistes*, qui font dériver toutes nos idées des sens ou de l'expérience ;
 - 2° *Idealistes*, qui font appel à la raison plus qu'à l'expérience, ou à l'exclusion de l'expérience.
 - 3° *Spiritualiste ou empirico-rationnelle*, qui explique les principes par le concours de l'intelligence et de l'expérience.
- Elles se résument toutes dans la formule : « Il n'y a rien dans l'esprit qui n'ait passé par les sens. »
- Voici les principales : 1° *Théorie des idées-images* (Démocrite, Épicure, Lucrèce) ; c'est une théorie entièrement matérialiste ;
- 2° *Système de la table rase, de Locke.* — Au commencement notre âme serait une *table rase*, vide de tout caractère, c'est-à-dire de toute idée ; la sensation et la réflexion sont la cause efficiente et totale de nos idées.
- 3° *Théorie de l'homme-statue, de Condillac.* — Toutes nos idées ne sont que des sensations transformées.
- 4° *Théorie positiviste.* — Comte, Littré et leurs disciples prétendent que l'absolu est inaccessible à l'esprit humain, que la science n'a d'autre objet que les faits et les lois, et ils rejettent ainsi tous les principes de métaphysique.

2° Théories sensualistes. (Suite.)

- On répond aux *positivistes*, comme à Condillac et à Locke, que l'expérience ne peut rendre compte du caractère absolu et nécessaire des principes premiers.
- 5° *Théorie associationniste.* — St. Mill, Bain, Spencer, etc., prétendent expliquer les principes par des *associations dites inséparables*. — L'association joue un rôle important dans l'acquisition des idées et dans l'éducation de l'esprit ; mais elle s'explique par la nature même de l'esprit, loin de l'expliquer.
- 6° *Théorie évolutionniste.* — H. Spencer ajoute l'hérédité à l'empirisme et à l'associationnisme. Les principes acquis par la race seraient innés dans l'individu, tout comme les instincts. — L'évolutionnisme, pas plus que l'associationnisme et l'empirisme, ne peuvent rendre compte des idées premières. Si les premiers principes sont innés par le fait de l'hérédité, il y a eu un moment où ils n'étaient pas. — La solution est reculée, non résolue.
- Tous ces systèmes peuvent contenir une part de vérité, mais ils sont dangereux et conduisent infailliblement au matérialisme et au scepticisme.

2° Théories idéalistes.

- Les principales sont : 1° *La théorie de la préexistence des âmes et de la réminiscence*, de Platon. Le corps est une caverne dans laquelle l'âme est enfermée ; les idées sont des *réminiscences* de connaissances antérieures que les sens réveillent à propos des objets extérieurs. — Théorie contradictoire dans laquelle le corps est à la fois cause de la perte et de l'acquisition de la connaissance.
- 2° *Théorie de la vision en Dieu*, de Malebranche. — L'entendement est la faculté de recevoir des idées, mais son rôle est passif. Les idées ou les types des êtres sont en Dieu, et c'est en Dieu que nous les voyons intuitivement.
- 3° *Théorie des idées innées*, de Descartes. — Ce philosophe avait d'abord soutenu que Dieu avait déposé les idées dans l'intelligence, c'est-à-dire l'innéité absolue ; puis il ne soutint que l'innéité de la faculté de recevoir les idées de l'intelligence, ce qui est la vérité.
- 4° *Théorie des virtualités*, de Leibniz. — Les principes seraient gravés dans notre âme à l'état de *prédispositions*, de *virtualités* ; l'expérience serait seulement l'occasion de leur développement. Cependant il corrigea heureusement ainsi le principe des sensualistes : « Rien n'est dans l'esprit qui n'ait passé par les sens, excepté l'esprit lui-même. »
- 5° *Les formes de la raison pure*, de Kant. — Les lois nécessaires et universelles de l'intelligence, que nous prenons pour les lois du monde réel, ne sont que les formes de notre pensée. Les choses n'existent qu'autant que nous nous en faisons l'idée. — C'est un *subjectivisme* que le sens commun suffit à réfuter.
- 6° *Le traditionalisme*, qui prétend que les idées et les principes premiers ont été révélés par Dieu et se sont transmis de génération en génération avec le langage.
- La théorie de la *raison impersonnelle*, qui n'admet qu'une seule et même raison, commune à tous les hommes.

Solution spiritualiste ou empirico-rationnelle. — Ni l'expérience seule ni la raison seule ne suffisent à expliquer l'origine des idées et des principes premiers. — Le *spiritualisme* fait la part de l'expérience et de la raison. La raison acquiert les notions et les vérités premières par sa vertu propre, avec le concours et à l'occasion des données expérimentales.

Dans cette solution, qui est celle de saint Thomas, de Bossuet, des scolastiques et des spiritualistes en général, et qui doit être tenue pour vraie, les sens sont indispensables à la connaissance intellectuelle, parce qu'ils en fournissent la matière ; mais c'est la raison qui, par l'abstraction, forme l'idée. « L'intelligence est supérieure aux sens ; mais elle a besoin de leur concours : il ne faut pas chercher l'origine des idées dans le corps ou l'âme seulement, mais dans le corps et l'âme réunis. » (SAINT THOMAS.)

13^e LEÇON

CONSERVATION DE LA CONNAISSANCE : MÉMOIRE

CONSERVATION DE LA CONNAISSANCE. — LA MÉMOIRE

La *mémoire* est la faculté de conserver, de retrouver et de localiser dans le passé nos perceptions antérieures.

L'objet direct de la mémoire, ce sont les phénomènes psychologiques du passé, envisagés comme tel.

Comme la conscience, la mémoire n'atteint immédiatement que le sujet : « On ne se souvient que de soi-même. » (ROYER-COLLARD.)

Diverses sortes de mémoires.

Unité de la mémoire.

On distingue : 1^o Une *mémoire organique*, qui n'est que l'aptitude des muscles à reproduire spontanément certains mouvements : marcher, lire, jouer du piano, etc.;
2^o La *mémoire sensible* ou *imaginative*, où se retiennent les choses sensibles et les sensations;
3^o La *mémoire intellectuelle*, par laquelle se retiennent les choses de raisonnement et d'intelligence.

La mémoire sensible reproduit les images, elle est commune à l'homme et à l'animal. La mémoire intellectuelle reproduit les idées; elle est propre à l'homme; c'est une forme de l'entendement. L'une et l'autre peuvent être *spontanées* ou *réfléchies*.

A un point de vue plus particulier on distingue encore : la *mémoire des mots* et la *mémoire des choses*; la mémoire des sons, des couleurs, du goût, des lieux, des noms, etc.

Toutes ces mémoires particulières s'expliquent par le développement plus ou moins grand de tel organe, de telle aptitude de l'esprit; mais, malgré cette apparente multiplicité, on peut dire, en tenant compte des distinctions nécessaires entre la vie sensible et la vie intellectuelle, qu'il n'y a en réalité qu'une *mémoire*; l'unité est constituée par l'identité de la conscience.

Fonctions ou moments de la mémoire.

1^o La *conservation* : la mémoire est comme une conscience continuée.
2^o La *reproduction* : retour, réapparition, réviviscence d'un fait de conscience passé. — Les lois qui expliquent le phénomène de la conservation et de la reproduction sont encore très obscures. Les théories physiologiques, pas plus que les théories psychologiques, ne peuvent rendre compte de tous les faits.

3^o La *reconnaissance* est un jugement par lequel on affirme que ce que l'on voit ou l'on pense, on l'a déjà vu ou pensé.

Cette reconnaissance implique trois notions importantes : la *notion de durée*, la croyance à l'*existence passée* de la pensée ou du fait, enfin l'*identité du moi*.

La reconnaissance est complétée par la *localisation dans le passé*, c'est-à-dire par l'affirmation que le *déjà vu* ou le *déjà pensé* se rapporte à telle date et à tel lieu. — Pour localiser, on a recours à des points de repère.

Qualités d'une bonne mémoire. — 1^o *Facilité* à acquérir; 2^o *ténacité* à conserver; 3^o *promptitude* à rappeler et à reconnaître. La mémoire peut être *lente*, *fugitive*, *rebelle*, *infidèle*.

Souvenir et réminiscence. — Le souvenir est l'acte complet de la mémoire : il implique la reconnaissance et la localisation dans le passé.

La réminiscence n'est qu'un demi-souvenir, non accompagné de reconnaissance ou de localisation précise.

L'oubli. — C'est le contraire du souvenir; c'est l'inconscience momentanée ou la perte totale des notions acquises.

L'oubli, phénomène très difficile à expliquer, est une des conditions de la mémoire.

Conditions du travail de la mémoire.

1^o *Physiques et physiologiques* : La *santé* et l'*état de veille*. — Le cerveau ne garde l'impression du passé et ne peut le renouveler que s'il est dans un état sain et normal.

2^o *Psychologiques.* — a) L'*attention* ou l'*effort volontaire de l'esprit*;
b) La *répétition* : la mémoire, de même que l'habitude, ne s'acquiert que par la répétition;

c) L'*émotion* ou l'*attrait* : on apprend vite et l'on fait souvent ce que l'on aime;

d) L'*ordre*, la *liaison*, le *classement des faits et des idées*, sont de puissants moyens d'aider la mémoire.

3^o *Métaphysiques.* — 1^o *Notion du passé*, c'est-à-dire l'idée du point précis du temps où se place le souvenir;

2^o La *croyance à l'identité personnelle*, c'est-à-dire que la personne qui reconnaît est la même que celle qui a connu.

Maladies de la mémoire.

L'*amnésie*, partielle ou totale, subite ou progressive, temporaire ou définitive : épilepsie (amnésie totale), agraphie, etc.

L'*hypermnésie* consiste dans une surexcitation de la mémoire, produite par la maladie ou par certains narcotiques.

Dans la vieillesse, la destruction de la mémoire suit une loi de régression allant du moins stable au plus stable.

Théories pour expliquer la mémoire.

On a imaginé plusieurs hypothèses pour expliquer la mémoire; presque toutes sont d'ordre mécaniste et physiologique.

Au XVII^e siècle, Descartes, Bossuet, Maëbranche, l'attribuaient à des empreintes cérébrales persistantes dans le cerveau.

Les associationnistes l'expliquent par une modification imprimée aux éléments nerveux et une association entre un certain nombre de ces éléments.

On admet généralement le concours simultané des états nerveux et de l'intelligence. Ce qui reste en nous, entre la perception primitive et le souvenir, c'est une aptitude acquise, une disposition permanente à refaire ce qui a été fait. — C'est en vertu de ce fait qu'on a voulu ramener la mémoire à l'habitude, et réciproquement. — L'habitude est un fait plus général que la mémoire.

Rôle et nécessité de la mémoire. — La mémoire est nécessaire à toutes nos opérations intellectuelles : Je ne puis ni juger ni comparer, par exemple, si je n'ai présents à la fois deux termes au moins.

Elle est la condition de toute instruction et de tout progrès. L'oubli, c'est la mort de la science et de l'expérience.

Il importe de remarquer cependant que le développement de la mémoire, s'il était exclusif, offrirait de graves dangers. La mémoire doit être un auxiliaire de l'intelligence, mais non la remplacer.

« Mieux vaut, dit Montaigne, une tête bien faite qu'une tête bien pleine. » Souvent on rencontre des hommes très érudits qui sont de grands sots.

CONSERVATION DE LA CONNAISSANCE. — LA MÉMOIRE (Suite.)

14^e LEÇONCONSERVATION DE LA CONNAISSANCE (SUITE)
DE L'ASSOCIATION DES IDÉES

DE L'ASSOCIATION DES IDÉES	Définition. — L'association ou liaison des idées est le phénomène par lequel tous les états de conscience se suggèrent ou s'appellent mutuellement. Ce n'est point une faculté à part, mais une loi de la mémoire, en vertu de laquelle chacune de nos idées tend à éveiller celles qui lui ont été contiguës, soit <i>objectivement</i> , soit <i>subjectivement</i> . — Ce ne sont pas seulement les idées qui tendent ainsi à se réveiller, mais aussi les images, les jugements, etc.					
	Les groupes anciens d'états de conscience tendent à se reconstituer. Cette loi générale repose sur les rapports qui lient les idées ou les états de conscience. Ces rapports peuvent être :					
	<table border="0"> <tr> <td rowspan="3" style="vertical-align: middle;">Loi de l'association. — Rapports sur lesquels elle repose.</td> <td rowspan="3" style="vertical-align: middle;">Objectifs :</td> <td>1^o Rapports de cause à effet, et réciproquement : le <i>Cid</i> me rappelle Corneille ;</td> </tr> <tr> <td>2^o Rapports de principe à conséquence ou de contenu à contenu : liberté et responsabilité... ;</td> </tr> <tr> <td>3^o Rapports de moyen à fin, et réciproquement : l'aile fait penser au vol.</td> </tr> </table>	Loi de l'association. — Rapports sur lesquels elle repose.	Objectifs :	1 ^o Rapports de cause à effet, et réciproquement : le <i>Cid</i> me rappelle Corneille ;	2 ^o Rapports de principe à conséquence ou de contenu à contenu : liberté et responsabilité... ;	3 ^o Rapports de moyen à fin, et réciproquement : l'aile fait penser au vol.
	Loi de l'association. — Rapports sur lesquels elle repose.			Objectifs :	1 ^o Rapports de cause à effet, et réciproquement : le <i>Cid</i> me rappelle Corneille ;	
2 ^o Rapports de principe à conséquence ou de contenu à contenu : liberté et responsabilité... ;						
3 ^o Rapports de moyen à fin, et réciproquement : l'aile fait penser au vol.						
2 ^o Rapports accidentels : a) De ressemblance et de contraste : l'esclavage fait songer à la liberté. b) De contiguïté dans l'espace et dans le temps : mont Cenis et tunnel, Condé et Turenne. 3 ^o Rapports arbitraires ou conventionnels.						
	Ou <i>subjectifs</i> : ces derniers, tout individuels, sont impossibles à classer et même à énumérer.					
Relations de l'association.	1 ^o Avec l'attention. — L'attention sert beaucoup à l'association des idées, parce qu'elle donne plus de relief et d'intensité aux états de conscience. Que de choses échappent à l'esprit distrait, qui frappent l'esprit attentif ! 2 ^o Avec l'habitude. — L'association suit les mêmes lois que l'habitude (lois de répétition, de continuité, d'intensité).					
Comment s'explique la loi fondamentale de l'association ?	Elle s'explique, comme la mémoire, dont elle n'est qu'une forme, par une habitude à la fois <i>mentale</i> (psychologique) et <i>cérébrale</i> (physiologique) : L'esprit tend à repenser ce qu'il a déjà pensé. Tout état de conscience laisse dans le cerveau une impression qui tend à renaître en même temps que l'état qui l'a produite. La loi d'association joue un grand rôle dans la vie psychique ; mais elle ne suffit pas à expliquer tous les phénomènes psychologiques, comme l'ont prétendu Stuart Mill, Spencer, Bain et les associationnistes. Elle n'explique ni les principes premiers, ni la conscience, ni la notion du moi, ni la raison, ni le jugement.					
Association et liaison des idées.	Association des idées est un terme générique qui désigne à la fois et l'association proprement dite : purement extérieure, mécanique, commune à l'homme et à l'animal ; et la <i>liaison des idées</i> : liaison logique, rationnelle, qui est propre à l'homme. La première se rapporte surtout à l'imagination et à la mémoire et caractérise les hommes sans principes, sans consistance ; La seconde est un fait de l'entendement et donne l'habitude de la justesse des vues, de la fermeté du caractère. La manière dont un homme associe habituellement ses idées révèle la portée de son esprit et son caractère intime.					

DE L'ASSOCIATION DES IDÉES (Suite.)	Association des idées dans la littérature et les beaux-arts.	L'association joue un grand rôle dans la littérature et les beaux-arts. « Aucune idée ne va seule, » dit Jouffroy : elles sont toutes plus ou moins suggestives, mais il y en a qui le sont plus que d'autres. Ce sont celles-là que l'écrivain et l'artiste doivent chercher à réveiller.
	Association des idées et éducation.	Les associations d'idées sont des habitudes psychologiques. Il y en a de vraies et de bonnes, de logiques, conformes à la nature des choses ; Il y en a d'autres qui sont fausses et mauvaises, superficielles et fondées sur les apparences. L'éducation doit inspirer et fortifier les premières, prévenir les secondes ou les corriger. L'habitude des associations vraies et bonnes constitue la justesse d'esprit, la noblesse du cœur, la rectitude de la volonté ; L'habitude des associations fausses, mauvaises, constitue les esprits faux et légers, les cœurs vulgaires, les volontés sans consistance.
		Les associations fausses viennent surtout du désordre de l'âme, de la prédominance des facultés secondaires, imagination et sensibilité, sur la raison et la volonté ; Les bonnes associations viennent d'une conscience droite, d'une bonne conduite, de bonnes lectures, de bonnes fréquentations.
		Le meilleur moyen de corriger les associations fausses ou mauvaises, c'est de veiller sur soi pour n'en former volontairement que de bonnes et de les répéter souvent, afin d'en contracter l'habitude.

15^e LEÇONCONSERVATION DE LA CONNAISSANCE (SUITE)
DE L'IMAGINATION

DE L'IMAGINATION	Définition. — L'imagination est la faculté de se représenter et de combiner les images des objets absents, réels ou possibles. — C'est un sens intérieur qui nous fait voir les objets au dedans de nous, lorsque les sens ont cessé d'agir.	
	Diverses sortes.	On distingue : 1 ^o L'imagination <i>reproductrice</i> , qui ne fait que reproduire et combiner des images en dehors de l'entendement. Elle est commune à l'homme et à l'animal. 2 ^o L'imagination <i>créatrice</i> , faculté de transformer la réalité, d'inventer, de créer des types. Elle ne crée pas de rien, mais elle arrange à son gré les données sensibles : « Elle imite en créant, et crée en imitant. »
	Rapports de l'imagination et de l'entendement.	La raison intervient pour mettre de l'ordre dans les constructions de l'imagination ; c'est ce qui les distingue du rêve. L'opération de l'intelligence étant de comprendre l'immatériel dans une image, il s'ensuit que non seulement il n'y a pas antagonisme entre l'intelligence et l'imagination, mais que celle-ci est nécessaire aux opérations de celle-là. Il faut une image pour soutenir une idée : nous ne pensons qu'avec le secours d'images ou au moins de noms. Il s'ensuit encore que le mauvais fonctionnement de l'imagination (faculté organique) nuit aux opérations intellectuelles.
	Rapports de la mémoire et de l'imagination.	L'imagination et la mémoire sensitive ont de grandes analogies ; il ne faut pas cependant les confondre. L'imagination garde, reproduit, combine les images des objets et des sensations ; La mémoire distingue et reconnaît ces objets et les rapporte au passé ; de plus, la mémoire intellectuelle rappelle les idées. Ces deux facultés sont étroitement unies et se prêtent un mutuel secours.

Imagination et organisme.	Toute image d'un mouvement est liée à une tendance à réaliser ce mouvement. Cela explique l'influence considérable de l'imagination sur l'organisme (gestes imitatifs dans un récit, malades imaginaires, etc.). Quand l'image est isolée, elle se réalise infailliblement ; s'il y a plusieurs images, la plus forte l'emporte (instinct d'imitation opposé à l'instinct d'originalité, vertige, tentation, etc.). De son côté, l'organisme agit sur l'imagination (ivresse, opium, tristesse, joie).
Rôle de l'imagination.	1° Dans l'exercice de l'activité humaine : réglée par la raison, elle est un ressort qui augmente notre puissance ; 2° Dans nos rapports sociaux : elle excite la sensibilité, est la source de la sympathie, de la pitié pour les souffrances des autres ; elle nous fait jouir de leurs plaisirs et souffrir de leurs douleurs ; 3° Dans la littérature : elle est la source des images, des tours ingénieux, donne au style la couleur et la vie ; 4° Dans les sciences : elle est la source des hypothèses, c'est un des éléments du génie scientifique ; dans les mathématiques, elle soutient l'intelligence par des constructions idéales ; 5° Dans les arts : elle fournit les fictions, les chimères, les symboles, qui sont surtout l'œuvre de l'imagination créatrice.
Dangers de l'imagination.	Quels que soient ses avantages, il faut se méfier de l'imagination : « Elle est maîtresse d'erreur et de fausseté. » Si elle échappe au contrôle du jugement, elle s'égare et devient la « folle du logis », elle exagère et fausse tout, fait des hommes inquiets, ombrageux, sombres, rêveurs, inconstants ; des hommes romanesques, qui se repaissent d'illusions et de chimères et vivent toujours en dehors de la réalité. Enfin elle trouble le cœur et l'intelligence, et surexcite les passions.
Rapports de l'imagination avec le bonheur et la moralité.	— L'imagination est-elle un bien ou un mal pour l'homme ? — On a soutenu l'un et l'autre. Elle peut être un bien ou un mal selon l'usage que l'on en fait et l'importance qu'on lui laisse prendre. Tenue dans son rôle, elle est un bien.
Éducation de l'imagination.	— Elle doit se faire par la morale et la religion. Il faut repousser d'elle tout ce qui n'est pas noble et pur. Elle ne nous rend que ce que nous lui avons confié ; seulement elle l'amplifie.

16^e LEÇONÉLABORATION DE LA CONNAISSANCE : ABSTRACTION
COMPARAISON — GÉNÉRALISATION

Définition.	Abstraire, c'est considérer isolément dans un objet un de ses caractères ; dans un tout, un de ses éléments ; dans un groupe d'états de conscience, un de ces états. On fait une abstraction quand on envisage la substance sans ses qualités (le fer sans son poids), les qualités sans la substance (le poids du fer ou sa forme), une faculté à part des autres (l'intelligence sans la volonté et la sensibilité), l'universel en dehors de ce qui l'individualise (l'homme en général et non tel homme). L'abstraction est une séparation purement mentale, intellectuelle des choses ; elle n'a rien de réel. Rien de plus commun que cette opération de l'esprit : nous faisons des abstractions à chaque instant quand nous parlons ou que nous raisonnons (le juge voit dans le même homme, le père, l'époux, le citoyen, le propriétaire, le criminel, etc.).
--------------------	--

Mécanisme et effets de l'abstraction.	« Les sens, a dit Laromiguière, sont des machines à abstraire ; » chacun d'eux, en effet, nous fournit quelques notions indépendantes des autres sens ; mais ce n'est là qu'une analogie de l'abstraction. Les sens ne s'élèvent pas au-dessus de l'individuel ; or le caractère propre de l'idée abstraite, c'est l'universel, notion qui ne peut être donnée que par l'intelligence. Cette opération de l'esprit transforme les notions réelles concrètes en notions abstraites, sans réalité ; d'individuelles, elle les rend universelles, applicables à un grand nombre d'individus semblables.
Idee abstraite et idee concrète.	— Nos moyens de connaître, sens, conscience, raison, ne nous présentent l'idée que sous sa forme concrète : un être ou un phénomène individuel avec ses divers attributs ; L'idée abstraite exprime le genre ou l'espèce à laquelle appartient ce fait ou ce phénomène individuel.
Remarquons qu'il ne faut pas confondre l'idée abstraite :	1° avec l'idée générale : la première est le genre, la deuxième l'espèce ; toute idée générale est abstraite (couleur d'orange), mais toute idée abstraite n'est pas générale (couleur de telle orange) ; 2° avec les idées des choses suprasensibles : les idées de forme, de couleur, sont des idées abstraites sensibles ; les idées d'âme, de Dieu, sont des idées concrètes suprasensibles.
Degrés de l'abstraction.	Avoir l'idée d'une chose ronde ou carrée, c'est un premier degré de l'abstraction ; concevoir l'idée de rondeur ou de carré en dehors de tout objet, c'est un deuxième degré ; enfin, si l'on s'élève à l'idée générale de forme, on obtient l'abstraction la plus élevée dans ce genre.
Nécessité et rôle de l'abstraction.	On distingue des idées abstraites de substance (or, âme) ; de qualité (ronde, blanc) ; de quantité (deux, cinq) ; de rapports (aller, travailler). Abstraire est une nécessité pour l'esprit de l'homme, qui ne peut connaître distinctement plusieurs phénomènes à la fois. 1° L'abstraction a pour premier effet de rendre la connaissance claire et distincte ; 2° Elle est la condition de la généralisation, de la définition, de la classification, du raisonnement ; 3° Elle est la condition de la science, qui a pour but de dégager les idées générales des faits complexes dans lesquels elles sont mêlées.
Abus de l'abstraction.	1° L'abstraction tend à nous faire perdre de vue les rapports des parties qui composent un tout ; 2° Elle est l'origine de la partialité, de l'esprit de système, qui juge les hommes et les choses à un point de vue exclusif ; 3° Elle conduit aux abstractions réalisées, c'est-à-dire à attribuer une existence réelle et même personnelle à de pures conceptions de l'esprit (vertus occultes des anciens physiciens).
Définition.	— La comparaison est une opération par laquelle l'esprit rapproche deux ou plusieurs objets pour en saisir les rapports. Le résultat de la comparaison est un jugement affirmatif, qui unit les objets par leurs éléments communs, et un jugement négatif, qui les sépare par leurs éléments propres.
Importance.	— C'est à cette opération que nous devons les idées de rapports : comparatif, meilleur, égal, etc. Elle est la condition de la généralisation, du jugement, du raisonnement.
Définition.	— Opération par laquelle l'esprit étend une idée à un nombre indéterminé d'êtres ou de faits de même nature. Le résultat est l'idée générale ou concept.
Comment se forme l'idée générale.	Pour passer de la sensation, qui ne représente qu'un seul être, à l'idée, qui représente toute une classe d'êtres, l'intelligence procède par abstraction. L'intelligence part d'une image (triangle, par exemple) ; elle élimine tous les caractères particuliers (isocèle, rectangle, scalène), et dégage ainsi la nature commune à tous les êtres d'un genre ou d'une espèce (le triangle). Dans toute généralisation il y a donc : 1° une analyse ; 2° une abstraction ; 3° une synthèse.